

pierre le dorze <pierre.ledorze56@gmail.com>

IMIE Rennes - Informations

1 message

Magali PANNETIER <magali.pannetier@imie.fr>

5 décembre 2018 à 20:03

À : IMIE/Students/Rennes/Digital/IMSI/A <imie-students-rennes-digital-imsi-a@imie.fr>, IMIE/Students/Rennes/Digital/IMSI/B <imie-students-rennes-digital-imsi-b@imie.fr>

Bonjour à tous,

Je vous invite à consulter votre répertoire Academic dans votre Teams afin de prendre connaissance des nouveaux documents.

Les informations qui suivent concernent les 5^{ème} années passant le titre Chef de Projet en Conception des Systèmes Informatique.

Voici quelques informations précieuses sur la répartition de la notation pour votre examen ainsi que les dates d'échéance. Merci de lire attentivement ce mail et de noter dans vos agendas les dates clés.

La Commission d'attribution des titres se réunira le 31/10/19 au plus tard pour étudier les résultats de tous les apprenants CPCSI IMIE. Elle statuera sur une validation totale, partielle ou un refus selon les critères suivants :

- 40% = Contrôle continu (soit la moyenne sur 20 de toutes les notes obtenues durant l'année de formation). Je vous rappelle qu'un devoir non réalisé vaut la note de 0/20 (compétences non évaluées).
- 60% = Dossier de synthèse + Soutenance orale

Dans les changements majeures par rapport à l'année dernière :

- Les tuteurs sont convoqués à la soutenance orale de leur stagiaire et participent à la notation de cette soutenance en faisant partie des membres du jury. Le jury est composé de 3 professionnels de l'IT (dont le tuteur) et du représentant de l'IMIE.
- Les candidats n'ont plus l'obligation d'obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à leur dossier de synthèse pour pouvoir prétendre au passage de la soutenance orale. Cette soutenance sera d'office planifiée pour les candidats souhaitant passer le titre.
- La soutenance orale dure 55 minutes + 5 min de délibération.

Les échéances clés de votre année de formation :

- Jusqu'à mars 2019 : détermination de la problématique et l'ébauche d'un plan de mémoire conjointement avec votre tuteur
- Fin mars 2019 : lors de la 1^{ère} journée de U Perf, validation de la problématique auprès du formateur interne ou de la coordination pédagogique
- Courant avril-mai 2019 : validation du plan détaillé par échange de mail avec le formateur interne ou la coordination pédagogique
- Le 19 août 2019 à 23h59 : Deadline envoi du mémoire en version numérique sur la boite mail renducpcsi@imie.fr

1 sur 2 06/12/2018 à 10:36

- Entre le 23/09 au 27/09/2019: passage des soutenances de fin d'études (Ces dates sont prévisionnelles et je reviendrais rapidement vers vous pour vous les confirmer)
- Avant le 31/10/19 : résultats définitifs de la commission d'attribution du titre.

Je vous souhaite à tous une excellente soirée.

Magali PANNETIER - Campus Manager IMIE Rennes

Rue Pierre de Maupertuis 35170 BRUZ

magali.pannetier@imie.fr

02.23.44.69.00 / 07.71.70.69.17



RENNES - NANTES - SAINT-NAZAIRE - ANGERS LE MANS - LAVAL - CAEN - PARIS

2 sur 2 06/12/2018 à 10:36